

COMMUNIQUE DE PRESSE

BILAN DES CONTROLES ROUTIERS DU WEEK-END DES 25 ET 26 JUIN 2011

Le Préfet du Gers suspend 9 permis de conduire

A la suite des contrôles effectués par les forces de l'ordre durant le week-end des 25 et 26 juin 2011, Etienne Guépratte, Préfet du Gers, a été amené à prononcer 9 mesures administratives de suspension de permis de conduire, pour des alcoolémies comprises entre 0,52 mg/l et 1,13 mg/l et des excès de vitesse enregistrés au dessus de la limitation autorisée de + 40 km/h.

A noter que pour 2 conducteurs, le permis de conduire sera annulé dès lors qu'une décision judiciaire définitive aura été prononcée, le nombre de points restant sur leur permis étant égal ou inférieur à 6 (6 points étant retirés en cas de conduite sous l'emprise d'un état alcoolique ou pour un excès de vitesse supérieur à 40 km/h au dessus de la limitation autorisée).

En 2010, 654 permis de conduire ont été suspendus dont 475 pour conduite sous l'emprise d'un état alcoolique et 179 pour vitesse excessive.

Il est rappelé que le département du Gers enregistre depuis le début de l'année une augmentation importante du nombre d'accidents corporels et de blessés et que la vitesse excessive reste la cause première de l'insécurité routière.

Le Préfet,

Etienne GUEPRATTE.